

***EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 22 DÉCEMBRE 2025***

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-deux décembre, le Conseil municipal de la commune de Ogy-Montoy-Flanville étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur GULINO Eric, Maire.

**NOMBRE :**

de conseillers en exercice : **19**

de présents : **18**

de votants : **19**

**Etaient présents :**

M. et Mmes BASTIEN Alain, BAYEUR Laurence, DIETRICH François, DIM Lucien, ERBSTOSSER Laurent, FRANCOIS Andrée, FRERY Francis, GAUTIER Marina, GUILLAUME Monique, GULINO Aline, HAJRI Sabrina, LACOGNATA Alain, LEVÉ Damien, MANGIN Marie-Françoise, MANGIN Sébastien, MARX Anne-Marie, VOITURET Gilles

**Étais(ent) absent(s) excusé(s) :** /

**Étais(ent) absent(s) :** /

**Procuration(s) :** M. GRANDJEAN Guillaume a donné procuration à M. MANGIN Sébastien

Mme FRANCOIS Andrée a été nommée secrétaire de séance conformément à l'article L2121-15 du Code général des collectivités territoriales.

Le Maire certifie que la convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 16/12/2025. Le compte-rendu de la délibération a été affiché à la porte de la mairie le 29/12/2025.

**N° 88/2025 : CONVENTION AVEC LE DÉPARTEMENT AMÉNAGEMENTS ROUTE DE FLANVILLE CARREFOUR RUE PRINCIPALE RUE DE LA CHAPPE**

- VU le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) ;
- VU la notice explicative du bureau d'études VRI ;
- VU le projet détail explicatif estimatif du bureau d'études VRI ;
- VU le courrier de demande de convention au département de la Moselle du 24 novembre 2025 ;

Ayant entendu l'exposé de Monsieur Damien Levé, conseiller municipal délégué,

Après discussion et délibération, le conseil municipal par **19 VOIX POUR**,

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention avec le département de la Moselle.

Pour extrait conforme,  
Ogy-Montoy-Flanville, le 22 décembre 2025

